

Projets de "rythmes scolaires" du maire de Lyon :

VERS LA PRIVATISATION-DESTRUCTION DE L'ÉCOLE !

Le maire de Lyon Georges Képénékian vient de présenter un projet de nouveaux "rythmes scolaires" pour les écoles de Lyon. Jusqu'en 2013, la semaine de l'écolier était fixée nationalement. Mais depuis les décrets des ministres Peillon puis Hamon, chaque mairie définit ses propres rythmes scolaires, avec l'aval de l'Inspecteur d'académie. Le décret du ministre Blanquer, publié par le gouvernement Macron en 2017, autorise le retour à 4 jours de classe... tout en poursuivant cette logique.

Le projet du maire de Lyon suppose ainsi de choisir entre deux scénarios. Il prétend « offrir les meilleures conditions d'apprentissage tout en répondant aux besoins [des] familles »... Qu'en est-il vraiment ?

SCÉNARIO 1 = Semaine de 4 jours ½		SCÉNARIO 2 = Semaine de 4 jours
➤ Temps scolaire (= Ecole) – 24 heures		
5 matinées (8h30-11h30) du Lundi au Vendredi + 3 après-midi (13h45-16h45) les Lundi – Mardi - Jeudi		Lundi – Mardi – Jeudi –Vendredi (8h30-12h et 14h15-16h45)
➤ Temps périscolaire (= "accueil de loisirs" et garderie) - jusqu'à 22 heures et 30 min		
Garderie gratuite (7h50-8h20) De 11h30 à 13h45 (élargie de 15 min) + garderie le mercredi midi	Matin ("garderie")	Garderie gratuite (7h50-8h20)
Accueil élargi jusqu'à 1h45 (de 16h45 à 17h30 et de 17h30 à 18h30) et <u>entièrement payant</u>	Midi ("pause méridienne")	De 12h à 14h15 (élargie de 15 min) (rien le mercredi)
Vendredi après-midi (de 13h45 à 16h45)	Soir ("accueil périscolaire")	Accueil élargi jusqu'à 1h45 (de 16h45 à 17h30 et de 17h30 à 18h30) et <u>entièrement payant</u>
	½ journée "accueil périscolaire"	Mercredi matin (de 8h30 à 12h)
« Mercredis de Lyon » : de 13h30 à 17h (3h30)		« Mercredis de Lyon » : <u>supprimés</u>

Ces scénarios sont présentés comme le fruit d'une large "concertation". Fidèle à la "co-construction" chère au gouvernement Macron-Collomb, le maire G. Képénékian voudrait que les enseignants et les parents accompagnent ses mesures en prétendant qu'ils auraient un choix à faire lors des conseils d'école qui vont se tenir. Mais l'un comme l'autre de ces scénarios signifient :

▶ **La poursuite de l'éclatement de l'Éducation nationale**

La mairie parle de « respect du rythme biologique de l'enfant », mais chaque commune met en place des rythmes différents... au nom du même argument ! Avec les décrets sur les "rythmes scolaires", il n'y a plus d'égalité : à chacun son rythme et ses programmes ! Et ensuite quoi ? Des financements et recrutements locaux ? C'est ce que l'Union européenne a déjà imposé en Italie. Qu'est-ce, sinon l'autonomie et la marche à la privatisation de l'école ?

▶ **L'allongement des journées dans l'école... où l'enseignement devient minoritaire !**

Pour les enseignants, la journée de classe est rallongée. Et pour les enfants, le temps passé à l'école est accru par davantage de périscolaire. Ainsi sur une semaine certains passeraient dans l'école jusqu'à une cinquantaine d'heures, soit plus de temps avec des animateurs qu'avec leur enseignant en classe. A la clé : fatigue accrue et transformation de l'école en centre de loisirs. N'est-ce pas ce genre de désorganisation qui a favorisé la "fuite" vers les écoles privées ? Ce que ces projets ne peuvent qu'aggraver.

Et puis n'y a-t-il pas dans l'allongement de la pause méridienne une combine de la mairie pour ne pas construire les cantines nécessaires ? 15 minutes de plus... c'est le court laps de temps auquel se résume déjà parfois le repas d'un enfant ! Désormais certains devraient attendre 13h30 pour manger, voire encore plus tard ? Et ces gens-là parlent de "l'intérêt de l'enfant" ?

▶ **L'augmentation du coût pour les familles : la gratuité sacrifiée sur l'autel de l'austérité**

L'accueil du soir devient payant ! Les parents devront payer plus ou bien renoncer à leur travail pour faire la sortie de l'école. C'est aussi la fin des "études" encadrées par des enseignants, donc pour les élèves la fin des devoirs faits dans de bonnes conditions et pour les professeurs concernés une perte de revenus.

Ce sont les réductions de dépenses publiques – 60 milliards d'ici 2022, en application des directives de l'Union européenne – qui amènent à ponctionner toujours plus la population, comme on le voit aussi avec les amendes de stationnement à 60€ ! Dans le même temps des milliards sont offerts aux spéculateurs : exonérations, suppression de l'ISE, chantier du Grand-Hôtel-Dieu...

La privatisation-destruction de l'École, les ordonnances contre le Code du travail ont un même but : baisser le "coût du travail" ! Pour le POID, il faut en finir avec cette politique et pour cela il faut chasser le gouvernement Macron. Dans l'immédiat,

pour répondre aux besoins des familles et des enseignants, il est urgent que l'unité se réalise :

- pour l'ABROGATION DES DÉCRETS et le retour aux mêmes "rythmes" dans tout le pays,
- pour le MAINTIEN DE LA GRATUITÉ de l'accueil du soir,
- pour l'arrêt de la confusion scolaire/périscolaire et la reconquête d'UNE ÉCOLE QUI INSTRUISE !

Je prends contact avec le POID

J'adhère au POID

Je m'abonne à La Tribune des travailleurs

Nom-prénom : Mail : Tél :

Adresse : Code postal : Ville :